

ANNEXE : APERÇU DU FONCTIONNEMENT DE L'EER

SACERDOCE UNIVERSEL

Le Nouveau Testament nous révèle que tous les croyants sont prêtres de Dieu (1 Pi 2:5 ; Ap 1:6). Par conséquent il n'y a pas de distinction de dignité entre chrétiens : ni clergé, ni laïcat. Tous sont serviteurs de Dieu.

Le pasteur est *primus inter pares*, premier entre ses pairs. Si son ministère implique une autorité, il ne s'agit pas d'une autorité de domination, mais de service (cf. 1 Pi 5:1-4).

Sa vision est partagée et mûrie avec son église (cf. Eph 4:11 ss.).

RELATIONS AVEC LES AUTRES ÉGLISES

L'EER a conscience de ne pas être « l'Église ». Elle n'en est qu'un fragment. Elle entretient des relations avec l'Union des Églises Évangéliques de Réveil (l'UEER), dont elle est un membre, et avec d'autres communautés et mouvements, principalement sur le plan local (Alliance/Réseau évangélique).

L'amour pour Israël et le peuple juif est une des particularités de l'EER.

TÉMOIGNAGE ET COMPORTEMENT

L'EER est sans cesse appelée à réexaminer ses rapports au monde, afin de ne pas s'y compromettre spirituellement, tout en y manifestant une présence qui encourage la foi.

Une adaptation à la culture, une participation des membres à la vie de la cité sont encouragées, dès lors que les principes fondamentaux de l'Évangile ne sont pas mis en cause. Mais cette adaptation n'implique pas une absence d'esprit critique envers la société.

Annonçant le Royaume de Dieu, célébrant Jésus-Christ comme Seigneur de toutes choses, appelant ses contemporains à la repentance et à la foi, l'EER stimule la réflexion et interroge les cœurs. Son rôle essentiel, d'ordre prophétique, est d'annoncer l'Évangile à tous.

Les œuvres diaconales (sociales) et missionnaires sont vivement encouragées. Elles sont les conséquences du Salut reçu gratuitement de Dieu.

L'EER croit à l'intervention divine dans la vie des croyants. Aussi elle encourage les malades et les éprouvés à trouver en Jésus-Christ guérison et encouragement. L'EER ne s'oppose pas à la médecine. Elle croit que Dieu agit par des moyens surnaturels comme par des moyens plus naturels. L'important est de Lui faire confiance.

RAPPORT À L'ÉTAT

En respect avec l'enseignement des Écritures, l'EER considère les autorités gouvernementales comme instituées par Dieu (Rm 13). Elle se soumet aux lois existantes, mais garde une attitude critique envers tout ce qui n'est pas en harmonie avec l'Évangile. Elle prie pour les dirigeants de la nation (1 Tim 2:1 ss.).

L'EER se refuse à tout rôle politique, tout en y encourageant ses membres à accomplir leurs devoirs de citoyens. Elle croit à un changement de la société opéré par une réforme des cœurs plutôt que par une révolution.

DÎMES ET OFFRANDES

Dans l'Ancien Testament, Dieu avait demandé au peuple d'Israël que chacun consacre la dixième partie de ses biens à son service. L'Israélite pratiquait la dîme (Lév 27:30).

Le Nouveau Testament ne fixe aucun barème pour les dons. À ce sujet, l'apôtre Paul dit dans 2 Co 9:7 : « Que chacun donne comme il a résolu dans son cœur, sans tristesse ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie ».

La Bible enseigne clairement que donner est un privilège et source de grandes bénédictions (Mal 3:10 ; Lc 6:38 ; 2 Co 9:6 ss.).

Aussi l'EER encourage tous ses membres, qui jouissent des grands privilèges de l'Évangile, à ne pas donner moins à l'œuvre de Dieu que les Israélites. Elle les encourage à être fidèles dans les dîmes et les offrandes, et à jouir pleinement de la grâce promise.